



**REGLEMENTS & CALENDRIER
SPORTIF
NATATION COURSE
SAISON 2022 – 2023**

3
SOMMAIRE

DISPOSITIONS GENERALES	3
LES OFFICIELS	5
CAHIER DES CHARGES POUR LES ORGANISATIONS DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES	8
PROCEDURE POUR LES ENGAGEMENTS EN COMPETITION	9
TARIFS ET REGLEMENTS FEDERAUX SAISON 2022/2023	10
GRILLE TARIFAIRES DE LA LICENCE 2022/2023	11
DISPOSITIONS FINANCIERES DU CD77	12
VACANCES SCOLAIRES 2022/2023	13
LES CATEGORIES D'AGE	14
PROGRAMMES DES COMPETITIONS - FIN DE SAISON 2022	15
CRITERIUMS D'AUTOMNE	16
CRITERIUMS AVENIRS	17
MEETING JEUNES 1	18
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL D'AUTOMNE	19
CHAMPIONNAT DE SEINE ET MARNE HIVER OPEN DES MAITRES	20
INTERCLUBS JEUNES	21
INTERCLUBS AVENIRS	22

DISPOSITIONS GENERALES
SAISON 2022/2023

Le règlement financier et le calendrier sportif sont validés par le Comité Directeur du C.D.77. Ils sont applicables par toutes les associations ou clubs (art 14 du règlement intérieur du Comité Départemental)

Nul ne peut officier ou pratiquer dans un club de la F.F.N.
Sans être licencié.

LICENCES :

Toute licence doit être saisie sur « Extranat ». Elle sera validée après paiement.

Tout compétiteur doit être licencié avant la date d'engagement prévue au règlement sportif pour sa première compétition.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS :

Tous les licenciés doivent se conformer et se soumettre :

- aux règlements F.I.N.A. - L.E.N. - F.F.N.
- aux dispositions générales et particulières des compétitions de la Ligue Ile de France et du Comité Départemental.
- aux règlements d'hygiène, de sécurité dans les lieux dans lesquels ils seront habilités à pratiquer.

Pour les compétitions par catégories d'âge, le sur-classement est interdit sauf dispositions spécifiques indiquées dans le règlement de la compétition.

ENGAGEMENTS :

Tous les engagements doivent se faire par Extranat dans les délais impartis.



ATTENTION : PLUS AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ADMIS APRES LA DATE BUTOIR INDIQUEE SUR EXTRANAT QUELS QUE SOIENT LA COMPETITION ET LE MOTIF.

DROITS D'ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagements seront réglés par le club, à l'édition de la facture sur Extranat.

Tout club n'étant pas à jour d'un règlement d'une facture d'engagements, de pénalités ou tous nageurs n'étant pas licenciés ne sera pas autorisé à participer aux compétitions suivantes.

LES OFFICIELS

Les officiels sont indispensables pour l'organisation d'une compétition et sans eux, aucun temps et même aucun record ne peut être pris en compte. Encore faut-il qu'il soit en nombre suffisant et que leur gestion sur extranat soit faite dans les règles

1. Nombre d'officiels nécessaires pour l'organisation d'une compétition

Conformément à la décision du Comité Directeur du 3 juillet 2009, les dispositions suivantes ont été prises pour l'organisation de l'ensemble des compétitions organisées par le CD 77.

Chaque club devra présenter obligatoirement au minimum et pour chaque réunion de la compétition :

- 1 officiel de 3 à 6 nageurs
- 2 officiels de 7 à 12 nageurs
- 3 officiels pour 13 nageurs et plus
- 1 officiel par équipe (pour les compétitions par équipes)

Il est rappelé que les officiels ne pourront être comptabilisés que s'ils sont inscrits dès l'ouverture de la compétition et présents au début des essais « chronos » organisé par le juge arbitre. Aucune prise en charge ne pourra se faire en cas d'arrivée tardive.

Par ailleurs, tout officiel quittant de manière prématurée une réunion sera considéré comme n'ayant pas participé à la réunion.

2. Qui entre dans le décompte des officiels ?

En plus du jury « dit classique (juge arbitre, starter, juge de nage, juge aux virages, chronos...) », d'autres personnes assurent des fonctions toutes aussi importantes pour le déroulement de la compétition. C'est pourquoi elles sont comptabilisées avec les officiels avec un nombre maximum par réunion. Il s'agit :

- du délégué désigné par le juge-arbitre (limité à 1)
- du speaker (limité à 1)
- des ramasseurs de fiches (limité à 2)
- des gestionnaires du secrétariat (limité à 1) et de l'informatique (limité à 1)
- des gestionnaires de la chambre d'appel (limités à 2)
- des membres du jury d'appel (limités à 3)

Il est précisé que les officiels en examen ne sont pas comptabilisés dans le calcul du nombre d'officiels devant être présentés lors de chaque réunion

3. Que se passe-t-il si un club ne présente pas le nombre d'officiels requis ?

Deux cas se présentent :

Le jury est dit « complet » :

- pour les compétitions des avenirs et des maîtres, lorsqu'il y a 1 juge arbitre, 1 starter, 2 juges de nages, 3 juges aux virages et 1 chronométrateur par ligne d'eau.
- pour les autres compétitions (jeunes, juniors et seniors) lorsqu'il y a 2 juges arbitres, 2 starters, 2 juges de nages, 1 juge aux virages par ligne d'eau et 3 chronométrateurs par ligne d'eau.

Dans les autres cas, le jury est dit « incomplet ».

Le jury est déterminé réunion par réunion et non pour l'ensemble de la compétition.

En cas de non-présentation du nombre d'officiels déterminé en fonctions du nombre de nageurs, des amendes seront appliquées et une facture sera systématiquement adressée au club par le CD.

Amendes applicables :

- En cas de jury complet et uniquement pour les clubs ne présentant aucun officiel : 35€ par réunion (exemple : 1 officiel manquant pour 3 réunions : $3 \times 35€ = 105€$).
- En cas de jury incomplet et pour tout club concerné : 35€ pour le 1er officiel manquant et par réunion et 15€ à partir du 2ème officiel manquant et par réunion (exemple : 3 officiels manquants pour 3 réunions : $(3 \times 35€) + (2 \times 3 \times 15€) = 195€$)

En contrepartie, des bonus pourront être attribuées aux clubs présentant plus d'officiels que nécessaire.

Important : Ce n'est qu'avec un jury complet qu'il est possible d'homologuer les records et les meilleures performances

4. La gestion du jury sur Extranat

La gestion du jury sur Extranat est très importante car, sans elle, la compétition ne peut être prise en compte.

Par ailleurs, il est important, en cas de contestation d'un record ou simplement d'un temps, de pouvoir vérifier que les règles de constitution du jury ont bien été respectées et, de ce fait, le jury était apte à délibérer.

C'est pourquoi la feuille de jury sur Extranat doit être remplie avec beaucoup de minutie. C'est également elle qui permet de calculer vos bonus et vos amendes.

Pour ces raisons,

- elle doit être saisie sur Extranat avant le début des courses afin de vérifier que tous les officiels présents sont bien homologués par la FFN et sont habilités à accomplir leurs missions.
- les fonctions exactes des officiels doivent être indiquées (par exemple, un juge aux virages doit être indiqué comme étant juge aux virages et non chronométrateur...)
- tous les officiels s'étant présentés au juge arbitre doivent être mentionnés, y compris ceux qui n'auraient pas été retenus suite à pléthore d'officiels. Ils seront inscrits avec la mention « sans fonction »
- si un membre du jury est appelé à remplir plusieurs fonctions, il devra être indiqué pour chacune des fonctions qu'il exerce (exemple : un juge arbitre fait également juge de nages, il sera indiqué une première fois en qualité de juge arbitre et une 2^{ème} fois en qualité de juge de nages)
- les candidats pour devenir officiel seront inscrits avec la mention « sans fonction »
- la feuille de jury doit être relue avec attention et la feuille manuscrite complétée si besoin (le speaker ou le gestionnaire informatique ... n'y sont pas toujours inscrits)

1. Les candidats aux fonctions d'officiel

Pour devenir « officiel » de la Fédération Française de Natation, la réussite à un examen est indispensable.

Mais *auparavant, tout candidat doit être licencié FFN.*

Le candidat doit obligatoirement inscrire le numéro de sa licence sur sa feuille de candidature à l'examen d'officiel. Sans ce numéro, sa candidature ne pourra pas être prise en compte. Si par inadvertance, le candidat passe son examen avant d'être licencié, ce dernier ne pourra pas être validé et l'examen devra être repassé.

Il doit se présenter au juge arbitre le jour de l'examen muni de sa feuille de passage signée par le président de son club.

Les feuilles de passage d'examen des officiels doivent être transmises dans les plus brefs délais au secrétariat du comité départemental.

Pour pouvoir officier, le candidat doit recevoir l'accord du président de la commission des officiels qui se traduit par l'envoi de sa carte d'officiel au président de son club d'appartenance.

1. Cumul de fonctions

Un cumul de certaines fonctions est possible notamment en cas de manque d'officiels (juge arbitre remplissant également les fonctions de juges de nages ...)

Par contre, un nageur ne peut absolument pas cumuler les fonctions de nageur et d'officiel lors d'une même réunion.

2. Contrôle des licences et des cartes d'officiels

Les licences et les cartes d'officiels pourront être demandées par le juge arbitre lors de la composition des jurys.

CAHIER DES CHARGES POUR LES ORGANISATIONS DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

Compétitions concernées :

- Compétitions départementales
- Interclubs
- Plots Jeunes
- Plots Avenirs
- Finales

⇒ **Le CD 77** met à disposition du club organisateur :

- la compétition préparée sur informatique
- les fiches de course
- 1 exemplaire du programme pour le délégué, le juge-arbitre, le starter et pour chaque club participant
- matériel 1 buzzer

⇒ **Le club organisateur**

- offre les boissons aux officiels
- tient la chambre d'appel en accord avec le juge arbitre.
- assure la gestion informatique de la compétition.
- **prend en charge le matériel informatique et buzzer au bureau du CD.**

⇒ Le jury de tête ou un représentant de la commission des officiels, désigné en début de saison par le comité départemental, sera présent lors de la compétition pour son bon déroulement.



**ATTENTION : PLUS AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ADMIS APRES LA DATE BUTOIR
INDIQUEE SUR EXTRANAT QUELS QUE SOIENT LA COMPETITION ET LE MOTIF.**

PROCEDURE POUR LES ENGAGEMENTS EN COMPETITION

Compétitions concernées : Championnats, Critériums, Interclubs, Plots, Finales...

Tous les engagements devront se faire par Extranat dans les délais impartis.

- 1) Ouverture des engagements : 15 jours avant la date de la compétition
- 2) Fin des engagements : le lundi soir précédant la compétition
- 3) Traitement par le CD77 des engagements et rejets éventuels : nombre de nageurs supérieur au nombre de séries prévues, temps non réalisés dans la période considérée.

Les clubs sont avertis par le CD 77 des rejets éventuels.

A cette date, tous les engagements retenus sont facturés aux clubs par Extranat

Et doivent être réglés obligatoirement.

- 4) Parution de la start-list le jeudi précédant la compétition
- 5) Les clubs déclarent leurs forfaits **au plus tard le mercredi soir précédant la compétition.**

Il n'y a pas d'amende pour ces forfaits qui sont considérés comme excusés.

- 6) Les forfaits déclarés après cette date et jusqu'à ¼ d'heure avant le début de la compétition sont taxés comme des forfaits déclarés.

Les seuls forfaits acceptés sont ceux qui sont justifiés dans les **48 heures (délai de rigueur)** auprès du CD 77 par un certificat médical.

- 7) **Les forfaits non déclarés ¼ d'heure avant le début de la compétition sont taxés comme forfaits non déclarés.**

Les seuls forfaits acceptés sont ceux qui sont justifiés dans les 48 heures (délai de rigueur) auprès du CD 77 par un certificat médical.

- 8) Les forfaits, quels qu'ils soient, n'entraînent pas le remboursement des frais d'engagement.
- 9) **Les forfaits non déclarés 30 minutes après l'affichage des finales seront considérés comme un forfait non déclaré.**



**ATTENTION : PLUS AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ADMIS APRES LA DATE BUTOIR
INDIQUEE SUR EXTRANAT QUELS QUE SOIENT LA COMPETITION ET LE MOTIF.**

TARIFS ET REGLEMENTS FEDERAUX
SAISON 2022/2023

AFFILIATION DES CLUBS : **350.00 €**

Du 01/09/2022 au 31/08/2023

Affiliation à envoyer à la F.F.N. dès l'ouverture du serveur pour ne pas retarder la saisie des licences.

L'affiliation se fait en ligne.

Tout club qui ne sera pas à jour de ses obligations financières vis-à-vis de la Fédération (quelle qu'en soit l'origine) à la date de fermeture du serveur pour basculement de saison, verra sa ré affiliation bloquée jusqu'à apurement de sa dette.

Mode de paiement

Le règlement de l'affiliation se fait obligatoirement en ligne.



Tout club du CD77 qui ne sera pas en règle au niveau financier de la saison 2021/2022 au **15/09/2022** (affiliation, frais secrétariat, engagements, amendes, majorations ...) verra son affiliation suspendue sur demande du Comité Départemental auprès de la FFN, jusqu'à régularisation.

LICENCES :

RAPPEL

Les licences sont saisies par le club sur Extranat, site fédéral.

Dans le premier bon de commande de licence, doit y figurer :

le président, le trésorier, le secrétaire, plus les autres licenciés de l'association.

Le club règle directement à la F.F.N. chaque bon de commande par

carte bleue OBLIGATOIREMENT

La F.F.N. valide les licences

Pour les renouvellements pensez à :

Vérifier les données suivantes : nom, prénom, sexe, date de naissance, adresse, mail et numéro de téléphone de chacun de vos licenciés au moment de la saisie sur le site fédéral.

Grille tarifaire de la licence - saison 2022/2023

Affiliation Annuelle

LICENCES	TARIFS
Compétiteur (10 ans et moins fille/ 11 ans et moins garçon)	39 €
Compétiteur (11 ans et plus fille / 12 ans et plus garçon)	55 €

Compétiteur « Estivale » (10 ans et moins fille / 11 ans et moins garçon)	31 €
Compétiteur « Estivale » (11 ans et plus fille / 12 ans et plus garçon)	35 €

Natation pour tous (16 ans et plus)	15 €
Natation pour tous (15 ans et moins)	27 €

Natation pour tous « Animation » (16 ans et plus)	10 €
Natation pour tous « Animation » (15 ans et moins)	18 €

Encadrement (dirigeant / bénévole / officiel / entraîneur)	15 €
Eau Libre promotionnelle	15 €
J'apprends à nager (JAN)/ Aisance Aquatique	15 €
e-licences	12 €
Surlicences « Natation Pour Tous »	3€
Titre de Participation – Découverte	2 €

DISPOSITIONS FINANCIERES du C.D. 77
SAISON 2022/2023

Participation aux frais de secrétariat 430 €
Bulletin départemental électronique

Date limite de règlement : **09 octobre 2022**

Pénalités pour forfait déclaré et non justifié 10 €

Pénalités pour forfait non déclaré 50 €

Pénalités pour forfait équipe 30 €

Pénalité forfaitaire pour retard de validation d'engagements 40 €

Pénalité pour chaque officiel manquant par réunion (détail page 7) 35 €

Pénalités pour officiel manquant au-delà du 1^{er} par réunion 15 €
(si jury non complet) (détail page 6)

ENF : malus pour non-présentation d'évaluateur 20€
(malus par tranche de 10 nageurs inscrits)

Prêt du matériel (buzzeur) pour les Meetings des clubs - week end entier
Clubs 100% licence : GRATUIT Clubs NON 100% licence en 2021/2022 100€

DROITS D'ENGAGEMENTS

	<u>Clubs 100% licence</u>	<u>Clubs NON 100% licence en 2021/2022</u>
Engagement individuel	4.10 €	5.00 €
Engagements relais	6.00 €	7.00 €
Engagement équipe	30 €	33.00 €

Vacances Scolaires 2022/2023
Zone C - Académies de Paris - Créteil - Versailles

Rentrée le jeudi 1 septembre 2022

TOUSSAINT :

du samedi 22 octobre 2022

au lundi 7 novembre 2022

NOEL :

du samedi 17 décembre 2022

au mardi 3 janvier 2023

HIVER :

du samedi 18 février 2023

au lundi 6 mars 2023

PRINTEMPS :

du samedi 22 avril 2023

au mardi 9 mai 2023

PONT DE L'ASCENSION

du mercredi 17 mai 2023

au lundi 22 mai 2023

VACANCES D'ETE :

à partir du samedi 8 juillet 2023

LES CATEGORIES D'AGE

1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Les catégories jusqu'au 31 décembre 2022 (Telles que définies par la FFN)				
Dames			Messieurs	
AVENIRS	10 ans et moins	2012 et après 2013 – 9 ans 2012 – 10 ans	11 ans et moins	2011 et après 2012 – 10 ans 2011 – 11 ans
JEUNES	11 – 13 ans	2011 à 2009 2011 – 11 ans 2010 – 12 ans 2009 – 13 ans	12 – 14 ans	2010 à 2008 2010 – 12 ans 2009 – 13 ans 2008 – 14 ans
JUNIORS	14 – 17 ans	2008 à 2005 2008 – 14 ans 2007 – 15 ans 2006 – 16 ans 2005 – 17 ans	15 – 18 ans	2007 à 2004 2007 – 15 ans 2006 – 16 ans 2005 – 17 ans 2004 – 18 ans
SENIORS	18 ans et plus	2004 et avant 2004 – 18 ans 2003 – 19 ans 2002 – 20 ans	19 ans et plus	2003 et avant 2003 – 19 ans 2002 – 20 ans 2001 – 21 ans

	Départementale	Régionale	Nationale	Internationale
Avenirs	X			
Jeunes	X	X	X	Filles 13 ans
Juniors	X	X	X	X
Seniors	X	X	X	X

PROGRAMMES

du 1^{er} septembre 2022

au

31 décembre 2022

CRITERIUMS D'AUTOMNE

Qualificatif : Championnats régionaux

Référence : départementale

Date de la compétition	Date limite d'engagement	Forfaits au plus tard
8 et 9 octobre 2022	A voir sur Extranat	4 jours avant la compétition

OFFICIELS : SE REPORTER AUX CONDITIONS DEFINIES PAGE 5

CATEGORIES D'AGE : Juniors : filles 14 à 17 ans / garçons 15 à 18 ans
Seniors : filles 18 ans et plus / garçons 19 ans et plus

QUALIFICATIONS :

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs (en série d'appartenance ou non).

Le CD 77 se réserve le droit de limiter le nombre de séries afin de gérer la longueur de la compétition et communique aux clubs les nageurs non retenus.

Le CD 77 se réserve le droit de faire nager 2 nageurs (es) par ligne d'eau sur le 800 NL et le 1500 NL sauf les dernières séries qui seront composées exclusivement par des nageurs ayant des temps enregistrés au CD

PROGRAMME : 4 réunions

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
400 Nage Libre Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 50 Dos Dames et Messieurs 200 4 Nages Dames et Messieurs 200 Papillon Dames et Messieurs	800 Nage Libre Dames et Messieurs 50 Brasse Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs

3 ^{ème} réunion	4 ^{ème} réunion
400 4 Nages Dames et Messieurs 50 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Dos Dames et Messieurs 200 Brasse Dames et Messieurs	200 Nage Libre Dames et Messieurs 100 Dos Dames et Messieurs 50 Papillon Dames et Messieurs 1 500 Nage Libre Dames et Messieurs

ENGAGEMENTS :

Le nombre des engagements individuels de chaque nageur est limité à 5

Le Comité départemental se réserve le droit de doubler les séries....

Tous les engagements devront se faire par Extranat dans les délais impartis.

RECOMPENSES : Offertes par le C.D.

Podiums Juniors 1 et 2 (F : 2008-2007) - (G : 2007-2006)

Podiums Juniors 3 et 4 (F : 2006 – 2005) - (G : 2005 – 2004)

Podiums Séniors (F : 2004 – 2003 ...) - (G : 2003 – 2002...)

CRITERIUMS AVENIRS

Référence : départementale

Date de la compétition	Date limite d'engagement	Forfaits au plus tard
16 octobre 2022	A voir sur Extranat	4 jours avant la compétition

OFFICIELS : SE REPORTER AUX CONDITIONS DEFINIES PAGE 5

CATEGORIES D'AGE : filles 10 ans et moins – 2012 et après (10 – 9 – 8 ans...)
 garçons 11 ans et moins – 2011 et après (11 – 10 – 9 ans...)

PROGRAMME : 1 réunion

2 secteurs

1ere réunion
50 Brasse Dames et Messieurs 50 Dos Dames et Messieurs 100 4Nages Dames et Messieurs 50 Papillon Dames et Messieurs 50 Nage Libre Dames et Messieurs

ENGAGEMENTS :

Le nombre des engagements de chaque nageur est limité à 3

Tous les engagements devront se faire par Extranat dans les délais impartis.

RECOMPENSES : Offertes par le C.D.

Filles : Avenirs 1 – 2013 – 9 ans et moins
 Avenirs 2 – 2012 – 10 ans

Garçons : Avenirs 1 : 2012 – 10 ans et moins
 Avenirs 2 : 2011 – 11 ans

MEETING JEUNES 1

Qualificatif : Championnats régionaux

Référence : départementale

Date de la compétition	Date limite d'engagement	Forfaits au plus tard
5 et 6 novembre 2022	A voir sur Extranat	4 jours avant la compétition

OFFICIELS : SE REPORTER AUX CONDITIONS DEFINIES PAGE 5

CATEGORIES D'AGE : Jeunes : filles 11 à 13 ans – garçons 12 à 14 ans

PROGRAMME : 3 réunions

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion	3 ^{ème} réunion
800 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Brasse Dames et Messieurs 50 Nage Libre Dames et Messieurs 50 Dos Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs 200 Nage Libre Dames et Messieurs	200 Papillon Dames et Messieurs 100 Dos Dames et Messieurs 1 500 Nage Dames et Messieurs 200 4 Nages Dames et Messieurs 50 Brasse Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs	400 4 Nages Dames et Messieurs 50 Papillon Dames et Messieurs 200 Dos Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 100 4 Nages Dames et Messieurs 400 Nage Libre Dames et Messieurs

ENGAGEMENTS :

Le nombre des engagements de chaque nageur est limité à 5

Tous les engagements devront se faire par Extranat dans les délais impartis

Le Comité départemental se réserve le droit de doubler les séries....

RECOMPENSES : Offertes par le CD

Filles : Jeunes 1 – 2011 – 11 ans
 Jeunes 2 – 2010 – 12 ans
 Jeunes 3 – 2009 – 13 ans

Garçons : Jeunes 1 : 2010 – 12 ans
 Jeunes 2 : 2009 – 13 ans
 Jeunes 3 : 2008 – 14 ans

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL D'AUTOMNE

Qualificatif : Championnats régionaux

Référence : départementale

Date de la compétition	Date limite d'engagement	Forfaits au plus tard
26 et 27 novembre 2022	A voir sur Extranat	4 jours avant la compétition

OFFICIELS : SE REPORTER AUX CONDITIONS DEFINIES PAGE 5

CATEGORIES D'AGE :

Juniors :	filles 14 à 17 ans / garçons 15 à 18 ans
Seniors :	filles 18 ans et plus / garçons 19 ans et plus

QUALIFICATIONS :

Le CD 77 se réserve le droit de limiter le nombre de séries afin de gérer la longueur de la compétition et communique aux clubs les nageurs non retenus.

PROGRAMME : 4 réunions

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
200 Nage Libre Dames et Messieurs 100 Dos Dames et Messieurs 50 Papillon Dames et Messieurs 1 500 Nage Libre Dames et Messieurs	400 4 Nages Dames et Messieurs 50 Nage Libre Dames et Messieurs 200 Dos Dames et Messieurs 200 Brasse Dames et Messieurs
3 ^{ème} réunion	4 ^{ème} réunion
800 Nage Libre Dames et Messieurs 50 Brasse Dames et Messieurs 100 Nage Libre Dames et Messieurs 100 Papillon Dames et Messieurs	400 Nage Libre Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 50 Dos Dames et Messieurs 200 4 Nages Dames et Messieurs 200 Papillon Dames et Messieurs

ENGAGEMENTS :

Le nombre des engagements individuels de chaque nageur est limité à 6

Tous les engagements devront se faire par Extranat dans les délais impartis.

Le Comité départemental se réserve le droit de doubler les séries....

RECOMPENSES : Offertes par le C.D.

Podiums Juniors 1 et 2 (F : 2008-2007) - (G : 2007-2006)
 Podiums Juniors 3 et 4 (F :2006 – 2005) - (G : 2005 – 2004)
 Podiums Séniors (F : 2004 – 2003 ...) - (G : 2003 – 2002...)

CHAMPIONNAT DE SEINE ET MARNE HIVER OPEN DES MAITRES

Référence : animation

Date de la compétition	Date limite d'engagement	Forfaits au plus tard
4 décembre 2022	A voir sur Extranat	4 jours avant la compétition

OFFICIELS : SE REPORTER AUX CONDITIONS DEFINIES PAGE 5

CATEGORIES D'AGE :

Epreuves Individuelles	
C1 Nés entre 1993 et 1997	C2 Nés entre 1988 et 1992
C3 Nés entre 1983 et 1987	C4 Nés entre 1978 et 1982
C5 Nés entre 1973 et 1977	C6 Nés entre 1968 et 1972
C7 Nés entre 1963 et 1967	C8 Nés entre 1958 et 1962
C9 Nés entre 1953 et 1957	C10 Nés entre 1948 et 1952
C11 Nés entre 1943 et 1947	C12 Nés entre 1938 et 1942
C13 Nés entre 1933 et 1937	C14 Nés entre 1928 et 1932
C15 Nés en 1927 et avant	

REGLEMENT : Conformément aux règles FINA et FFN, il n'y aura qu'un seul départ
Pas de temps limite d'engagement.

Les relais se nagent toutes catégories.

PROGRAMME : 2 réunions

1ere réunion	2 ^{ème} réunion
1500 Nage Libre 800 Nages Libre 200 Brasse 50 Papillon 200 Nage Libre 100 Dos 50 Brasse 100 Nage Libre 200 4 Nages Relais 4 x 50 Nage Libre Mixte	400 Nage Libre 200 Dos 100 Papillon 400 4 Nages 50 Dos 100 Brasse 100 4 Nages 50 Nage Libre 200 Papillon Relais 4 x 50 4 nages

ENGAGEMENTS :

Le nombre des engagements individuels de chaque nageur est limité à 5 et à chacun des relais.

Tous les engagements devront se faire par Extranat dans les délais impartis.

Le Comité départemental se réserve le droit de doubler les séries et de regrouper les nages....

RECOMPENSES : Offertes par le C.D.

INTERCLUBS AVENIRS

Référence : animation

Date de la compétition	Date limite d'engagement	Forfaits au plus tard
10 et 11 décembre 2022	A voir sur Extranat	4 jours avant la compétition

OFFICIELS : SE REPORTER AUX CONDITIONS DEFINIES PAGE 5

CATEGORIES D'AGE : Avenirs filles 10 ans et moins / garçons 11 ans et moins

REGLEMENTS : Chaque équipe comprend 4 nageurs.

Epreuves individuelles : 50 Papillon – 50 Dos – 50 Brasse – 50 Nage Libre (1 nageur par épreuve) et 100 4N, tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve

Relais : 4 x 50 4 Nages - 4X50 Nage Libre. Chaque nageur dispute les 2 relais

PROGRAMME :

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
50 Nage Libre Dames et Messieurs 50 Papillon Dames et Messieurs Course des remplaçants Dames Messieurs (100 4Nages) 50 Dos Dames et Messieurs 100 4 Nages Dames et Messieurs	50 Brasse Dames et Messieurs Relais 4x50 Nage Libre Dames et Messieurs Relais 4x50 4 Nages Dames et Messieurs

Chaque équipe de club comprend 4 nageurs et 1 remplaçant autorisé.

Chaque nageur devra obligatoirement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4N) ainsi qu'aux deux relais.

Pour être classé chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais).

Il sera organisé une épreuve sur 100 4N uniquement pour les remplaçants n'ayant participé à aucune épreuve officielle.

A l'issue de la première épreuve, aucun changement ou remplacement de nageur ne pourra être effectué.

ENGAGEMENTS :

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes.

Tous les engagements devront se faire par Extranat dans les délais impartis.

RECOMPENSES : Offertes par le CD

INTERCLUBS JEUNES

Référence : animation

Date de la compétition	Date limite d'engagement	Forfaits au plus tard
10 et 11 décembre 2022	A voir sur Extranat	4 jours avant la compétition

OFFICIELS : SE REPORTER AUX CONDITIONS DEFINIES PAGE 5

CATEGORIES D'AGE : Jeunes : filles 11 à 13 ans / garçons 12 ans à 14 ans

REGLEMENTS : Chaque équipe comprend 4 nageurs.
Epreuve individuelle : 100 Nage Libre – 100 Dos – 100 Brasse – 100 Papillon
Relais : 4x200 Nage Libre – 4 x (100 4 nages individuel)

PROGRAMME :

1^{ère} réunion	2^{ème} réunion
Relais 4x200 Nage Libre Dames et Messieurs 100 Brasse Dames et Messieurs 100 Dos Dames et Messieurs	100 Papillon Dames et Messieurs Course des remplaçants 100 Nage Libre 100 Nage Libre Dames et Messieurs Relais (4 x100 4 Nages individuel) Dames et Messieurs

Chaque équipe de club comprend 4 nageurs et 1 remplaçant autorisé.

Chaque nageur devra obligatoirement participer à 2 épreuves individuelles et aux 2 relais. Chaque équipe de club doit participer obligatoirement à tous les relais et à toutes les épreuves individuelles pour être classée. Chaque nage devra être nagée seulement 2 fois par équipe.

Il sera organisé une épreuve sur 100 Nage Libre uniquement pour les remplaçants n'ayant participé à aucune épreuve officielle.

A l'issue de la première épreuve, aucun changement ou remplacement de nageur ne pourra être effectué.

ENGAGEMENTS :

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes.
Tous les engagements devront se faire par Extranat dans les délais impartis.

RECOMPENSES : Offertes par le CD